

Image not found or type unknown



Honoraires syndic indice d ela construction

Par **dr13**, le **21/01/2016** à **09:50**

Bonjour

le contrat présenté par le syndic est accepté précise que les honoraires sont revu selon l'indice de la construction.

hors celui-ci est baissier alors que les honoraires augmentent.

aucune réponses a nos questions concernant cet état de fait

question:

au vu du contrat du syndic, les honoraires peuvent ils baisser si l'indice de la construction baisse?

merci